

**Sujet :** [INTERNET] Révision partielle de la règle N°1 du SAGE

**De :** gaelle.delfour@laposte.net

**Date :** 18/05/2023 19:12

**Pour :** pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Je donne un avis DEFAVORABLE à cette révision qui ne fait que repousser l'échéance d'un engagement qui n'a pas été pris par les agriculteurs: l'irrigation n'a pas diminué et les besoins en eau ne font que croître à l'heure où sa raréfaction s'intensifie.

Ce n'est pas aux règles de s'adapter à ceux qui y sont assujettis! Sans un cadre strict rien ne sera fait d'ici 2027 non plus mais la crise se sera aggravée.

NON à la révision!

Gaëlle DELFOUR  
(TONNAY-BOUTONNE)